

A

**Monsieur le Gérant de l'entreprise
SOUDA ABDELBASSET
Adresse : CITE DJEBBER TAYEB CNE BOUHADJAR
WILAYA EL TARF**

OBJET : Mise en demeure N°01

**Projet de : Travaux génie civil pose et raccordement Fibre optique ANIE commune ZITOUNA avec
siège APC**

Contrat N°: AT/DO36/SDFS/DAL/33/2024
Bon de commande N° : 117/2024 du 14/07/2024
Ordre de Service ODS N° 139/2024 du 14/07/2024

Suite à votre absence injustifiée relatif aux **Travaux génie civil pose et
raccordement fibre optique ANIE commune ZITOUNA avec siège APC**, vous êtes mise en
demeure pour reprendre les travaux de ce chantier dans un délai de 8 jours.

Faute de quoi, toute défaillance de votre part ; votre ODS sera annulé et votre contrat
résilié aux torts exclusifs, en conséquent votre entreprise sera interdite de soumissionner
aux marchés d'Algérie télécom pendant une période qui dépend de l'ampleur de la
situation de retard sur la livraison des travaux qui est d'une année au minimum.

**Le Directeur Opérationnel
d'Algérie Télécom EL TARF**



Le Directeur Opérationnel des Télécommunications
d'El Tarf
Abdelmoutaleb BOUCHOUAREB

